



DEMANDE DE CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Votre présence est obligatoire.

Pièces à fournir

Pour une personne majeure :

Les originaux de l'ensemble des pièces doivent être présentés.

Penser aux dates et lieux de naissance des parents.

- le formulaire de demande de Carte nationale d'identité remis sur place, complété et signé ; (ou possibilité de pré remplir la demande sur service-public.fr)
- l'ancienne carte d'identité OU la déclaration de perte ou de vol ;
- 2 photographies d'identité identiques, récentes, de face, tête nue, sans lunettes, format 35mm x 45 mm, en couleur sur fond clair uni;
- un justificatif de domicile ou de résidence datant de moins de 3 mois (dernière quittance EDF, de téléphonie, etc...);
- un acte de naissance de moins de 3 mois en cas de **Première demande, carte périmée depuis plus de 5 ans, PERTE OU VOL**
- si le justificatif d'état civil ne suffit pas pour démontrer la nationalité : un justificatif de nationalité française ;
- en cas d'utilisation d'un nom d'usage (nom de l'époux, nom de l'autre parent) : acte de mariage,
- si le demandeur est sous tutelle ou sous curatelle : le jugement de tutelle ou de curatelle ;

Pour un mineur :

Sa présence lors du dépôt de la demande est indispensable.

Il doit être accompagné par une personne exerçant l'autorité parentale (père, mère ou tuteur).

Les pièces à fournir sont les mêmes que pour une personne majeure auxquelles il faut ajouter :

- une pièce d'identité du parent qui dépose la demande ;
- si les parents sont divorcés : le jugement de divorce définitif ;

Coût

La carte nationale d'identité est gratuite lors d'une première demande et lors d'un renouvellement quand la CNI est périmée.

En cas de perte ou de vol, la procédure est payante: 25 € en timbre fiscal.

Durée de validité

La Carte nationale d'identité est valable

10 ans (délivrée avant le 31 décembre 2003).

15 ans (délivrée après le 1er janvier 2004)

Contact

MAIRIE DE BOLLENE
SERVICE POPULATION
Place Reynaud de la GARDETTE

Téléphone : 04.90.40.51.41 ou 04.90.40.51.69

UNIQUEMENT SUR RENDEZ VOUS
(à partir du 8 mars 2017)